



2022 UMNb TRADE FAIR

UMNB Annual Conference and AGM 2022 | Conférence annuelle et AGA 2022 de l'UMNB

October 7-9, 2022 | du 7 au 9 octobre 2022

Delta Fredericton, NB

Lieu: Le Delta Fredericton, Nouveau-Brunswick

Date: Le vendredi 7 octobre 2022

Heures d'ouverture: Montage : 16 h 45 - 18 h 45 le vendredi 7 octobre 2022

Salon professionnel: 19 h - 21 h Le vendredi 7 octobre 2022

Spécifications de la cabine :

Tous les stands ont une largeur de huit pieds (8') et une profondeur de six pieds (6'). Tous les stands sont équipés de rideaux de huit pieds (8') de haut et de séparations latérales de trois pieds (3') de haut. Tous les stands doivent comprendre une (1) table à jupe de 2'x6' et deux (2) chaises rembourrées, si nécessaire. Lorsque plusieurs stands sont nécessaires, les cloisons latérales ne seront installées qu'aux extrémités de la zone d'exposition, à moins qu'il n'en soit décidé autrement. L'entrepreneur officiel des services d'exposition installera ces stands. Le directeur du salon numérotera temporairement tous les stands afin de faciliter le montage des expositions. Les panneaux d'identification des entreprises sont la responsabilité de chaque exposant.

Coût des stands: Cinquante (50) emplacements seront disponibles aux coûts suivants :

Avant le 31 mai: \$600.00

A partir du 1er juin: \$650.00

NOTE :

1. Il existe des prix à but non lucratif sur la base du premier arrivé, premier servi. Veuillez contacter Vanessa Pettersson à vanessa.pettersson@umnbc.ca pour connaître les tarifs.
2. Ce prix ne comprend pas le prix du branchement électrique ou téléphonique. Ce plan d'étage est susceptible d'être modifié.

Termes:

Un dépôt complet de cinq cent cinquante dollars (600,00 \$) par stand doit accompagner le formulaire de demande d'espace ci-joint pour qu'il soit accepté. Le formulaire de demande doit être remis au plus tard le 31 août 2022. Une fois qu'une demande a été acceptée et approuvée, elle ne pourra être annulée après le 1er septembre 2022 et l'espace et l'argent versé seront utilisés à la discrétion du directeur du salon, sans aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Trainage:

Des bons de commande seront envoyés aux exposants par GLOBAL Decorating pour le stockage, le déplacement, le montage et le démontage du matériel d'exposition. Les expéditions seront reçues et stockées jusqu'à 7 jours avant la date de montage du 7 octobre 2022. Les vides seront enlevés et stockés pendant le salon et rendus à la fermeture du salon. Le matériel remballé sera retiré et expédié

Merci de votre intérêt et de votre soutien à l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick !



2022 UMNb TRADE FAIR

Exigences hôtelières pour l'expédition:

Veillez NE PAS envoyer quoi que ce soit à l'hôtel plus de 48 heures avant votre événement ou votre date d'arrivée à l'hôtel. Les livraisons contre remboursement ne seront pas acceptées. L'hôtel dispose d'un espace de stockage limité, c'est pourquoi votre envoi sera livré dans votre chambre dès votre arrivée. Veuillez adresser votre envoi comme suit:

Votre nom - Invité de l'hôtel -- Date d'arrivée

Delta Fredericton

225 Woodstock Rd.

Fredericton, NB E3B 2H8

Les exposants qui transportent leurs propres objets peuvent entrer dans l'hôtel par le service de réception, situé à l'arrière de l'hôtel, dans le parking. Si vous avez besoin d'aide, veuillez vous rendre à la réception de l'hôtel pour obtenir des indications supplémentaires.

Lignes électriques et téléphoniques :

Le branchement et l'utilisation des lignes électriques et téléphoniques sont la responsabilité et les frais des exposants. Si vous avez besoin de l'un ou l'autre de ces services, veuillez contacter les personnes suivantes:

LIGNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Encore

Attribution de l'espace:

Afin d'assurer une bonne variété de produits, le directeur du salon se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les demandes et de répartir l'espace afin d'éviter que des entreprises concurrentes soient adjacentes ou opposées. L'attribution de l'espace se fera également dans le but d'optimiser la circulation.

Sous-location de l'espace:

Les exposants ne doivent pas sous-louer ou transférer une partie de leur espace loué.

Décoration du stand:

La décoration des stands d'exposition sera à la charge des exposants. Les exposants seront tenus responsables de tout dommage causé aux rideaux latéraux et à l'arrière des stands, ainsi qu'à toute partie du stand endommagée pendant le transport, le montage et le démontage du matériel d'exposition. Tous les présentoirs doivent être autoportants. Il est interdit de renforcer le matériel d'exposition en le fixant à une partie quelconque du stand par des attaches de quelque nature que ce soit.

Personnel du stand:

Les exposants s'engagent à doter leur stand d'un personnel complet à tout moment de l'exposition. Le personnel des stands doit être composé uniquement d'employés des exposants ou de leurs agents de vente.

Heures d'ouverture obligatoires du salon : Vendredi, 7 octobre 2022 19 h 00 - 21 h 00

Merci de votre intérêt et de votre soutien à l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick !



2022 UMN B TRADE FAIR

Signalisation:

Les enseignes et affichages extérieurs ne sont autorisés qu'à la discrétion du directeur du salon. Les enseignes qui sont intégrées à la présentation des produits ou des services dans un stand ne doivent pas dépasser les limites du stand. Les seules exceptions à cette règle sont les enseignes à un seul côté qui peuvent dépasser d'un pied et demi (1,5 pi) le haut du bord arrière des stands. L'arrière de ces panneaux doit être tel qu'ils ne nuisent pas à l'exposition dans le stand voisin.

Installation / Démontage:

Le directeur de l'exposition planifiera le déménagement et le montage des expositions à partir de 15 h le vendredi 7 octobre 2022. Les exposants doivent avoir installé, marchandisé et décoré leur stand au plus tard à 18 h 45 le vendredi 7 octobre 2022. Les frais d'expédition, de transport et de montage/démontage sont à la charge de l'exposant.

Il est extrêmement important que les exposants ne commencent pas à démonter leurs objets avant la fermeture de l'exposition à 21 h, le vendredi 7 octobre 2022. Tous les objets exposés doivent être démontés et déménagés du Delta Fredericton avant 1 h du matin le samedi 8 octobre 2022.

Système de sonorisation:

Le système de sonorisation ne sera utilisé que pour les annonces officielles et les urgences.

Non-livraison de l'immeuble:

Le gestionnaire du salon ne sera pas responsable de la livraison de l'espace dans le cas où le Delta Fredericton serait détruit ou indisponible en raison d'un incendie, d'un cas de force majeure, d'un ennemi public, d'une grève, de l'autorité de la loi ou de toute autre cause indépendante de sa volonté.

Assurance:

Ni le Delta Fredericton ni le directeur de l'exposition ne seront responsables de la perte, des dommages ou des blessures causés aux personnes, aux objets exposés ou aux décorations par un incendie, un accident, un vol ou toute autre cause pendant leur séjour au Delta Fredericton. Il incombe aux exposants de souscrire une assurance pour ces pertes, dommages ou blessures.

Interprétation des règles et règlements:

Le directeur de l'exposition se réserve le droit d'apporter aux règles et aux règlements les changements, les modifications et les ajouts qu'il juge nécessaires au bon déroulement du Delta Fredericton. L'interprétation des règles et règlements est laissée au gestionnaire du salon.

Merci de votre intérêt et de votre soutien à l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick !